

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le jeudi 1^{er} décembre 2016, à 19 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Léo Choquette, Daniel Thimineur, Valérie Lafond et Francine Grenon sous la présidence Mme. Andrée Clouâtre mairesse, formant quorum.

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse, madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 19 hrs.00.

Tous les membres du conseil ayant été informés qu'une séance spéciale aurait lieu, étant présents, renoncent à leur avis de convocation.

5806-12-2016
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Léo Choquette et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2016.

5807-12-2016
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5808-12-2016
Programme de
soutien à des
projets de garde
pendant la relâche
scolaire et la
période estivale
2017

Attendu que la municipalité peut se prévaloir de la demande de subvention : Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017;

Attendu que la demande de subvention a été dûment remplie par Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière autorisée à signer tout document au nom de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Léo Choquette, il est résolu à l'unanimité que la municipalité présente un projet dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017.

Période de
questions

Aucune.

5809-07-2016
Levée de la séance

Sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 :10hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière adjointe